

**Motion du conseil municipal de la Ville de Saint-Junien contre
le projet "Hercule" de démantèlement d'EDF**

- Considérant le projet de réorganisation du groupe EDF baptisé "Hercule", permettant de scinder le groupe en trois entités
- Considérant que le projet "Hercule" a été élaboré par des banques d'affaires, à la demande de la direction d'EDF afin de répondre aux préconisations de la Commission de Bruxelles en matière d'ouverture à la concurrence et de démantèlement des services publics
- Considérant que ce découpage va entraîner la privatisation des activités rentables et la socialisation des activités déficitaires
- Considérant qu'en introduisant en Bourse la partie la plus rentable de l'entreprise (EDF Vert) et en préparant la cession future des barrages électriques, ce projet s'apparente à un schéma purement financier et vise à spolier un bien public sans envisager la moindre amélioration du service rendu à la collectivité nationale.
- Considérant l'indépendance énergétique de notre pays qui serait à nouveau menacée
- Considérant que non seulement les tarifs augmenteraient significativement mais qu'ils pourraient également être différents dans chacune des nouvelles sociétés privées, ce qui risquerait de marquer la fin du tarif unique au niveau national et donc la fin de l'égalité de traitement des ménages
- Considérant que les investissements nécessaires sur l'outil productif ne sont plus assurés et la péréquation tarifaire est menacée
- Considérant l'article L 100-1 du code de l'énergie, qui dispose que la politique énergétique de la France doit, notamment, garantir *"la cohésion sociale et territoriale en assurant un droit d'accès de tous les ménages à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources"* et permettre de *"lutter contre la précarité énergétique"*.

Par ces divers motifs, nous demandons au président de la République de renoncer au projet "Hercule" et :

- Exigeons que soit réalisé, avant toute autre action, un bilan financier, humain et écologique des directives de déréglementation du secteur de l'énergie.
- Demandons un véritable débat national sur ces questions, pour la défense et le développement de ce service public, et la promotion de ses valeurs (l'Énergie et ses moyens de production sont la propriété de l'ensemble des citoyens de ce pays)
- Demandons qu'afin d'assurer la nécessaire transition énergétique et l'accès à tous de l'énergie, soit créé un grand service public de l'énergie qui seul pourra permettre de répondre aux besoins énergétiques de l'ensemble des usagers et en premier lieu les plus précaires en qu'en conséquence le droit à l'énergie devienne pleinement effectif, pour toutes et tous, partout.
- Rappelons que l'égalité de traitement des usagers, la péréquation tarifaire et la tarification réglementée soient pérennisées et étendues pour répondre aux défis de la précarité énergétique, aux besoins d'investissements considérables pour l'indispensable transition énergétique et écologique et le développement durable.